



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT
FINANCIER 2015



Manifestation pour la libération de Raïf Badawi (Autriche, juin 2015)

ÉDITO



2015, DE GRANDES AVANCÉES GRÂCE À VOUS.

Mobilisation de plus d'1 million de personnes pour la libération de Raïf Badawi, libération de Tun Aung au Myanmar, libération d'Alagie Abdoulaye Ceesay en Gambie, la torture devenue crime au Togo... L'année 2015 a été le théâtre de grandes avancées dans le respect et la défense des droits humains. Tout comme ces libérations, l'adoption d'un amendement anti-torture au Sénat américain est le reflet de tant d'années de combat sans relâche. Des avancées qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien de nos fidèles donateurs et celui de nos membres que nous remercions. Car c'est grâce à leur générosité que nous pouvons continuer à tenir nos engagements en toute indépendance et impartialité.

L'engagement des donateurs, des membres et des bénévoles d'Amnesty International en France mais aussi partout dans le monde nous permet de continuer à prévenir, alerter, enquêter, dénoncer, diffuser et faire pression chaque jour au service des droits humains.

Encore un immense merci pour vos efforts qui nous donnent les moyens de continuer un combat quotidien et sans relâche. C'est ensemble que nous avons le pouvoir de gagner du terrain. Il reste tant à faire pour les droits humains !

Arnaud Geze, trésorier d'Amnesty International France de 2010 à juin 2016

EN FRANCE



17 M D'EUROS
issus de la générosité du public dont 2,4 M€ de legs et autres libéralités



57 000
membres



350
structures militantes



258 000 donateurs
dont 86 000 donateurs en prélèvement automatique



569 000 actions de pression et de solidarité comptabilisées lors de l'opération « 10 jours pour signer »

DANS LE MONDE



+ DE 7 MILLIONS
de membres et sympathisants dans le monde
Présence dans plus de 70 pays



3 700 000
actions de pression et de solidarité lors de la mobilisation mondiale de décembre 2015 en faveur des personnes dont les droits sont bafoués

ACTIONS 2015

NOS MOTS ONT
CHANGÉ DES VIES !

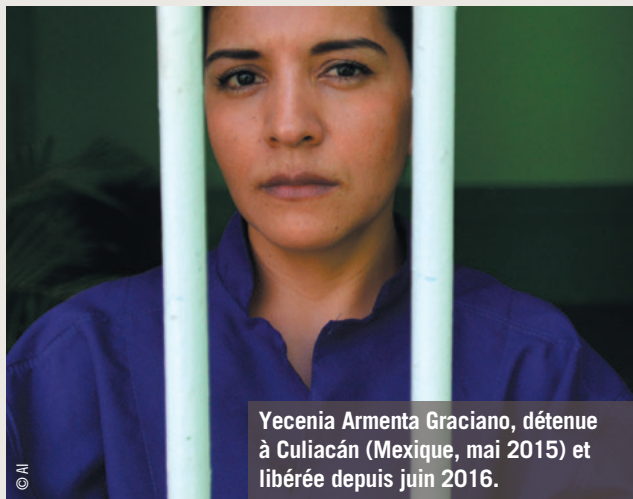
Dr Tun Aung à sa sortie de prison
en janvier 2015 (Myanmar)

UNE ANNÉE D'ACTIONS ET DE MOBILISATION

2015 a été une grande année pour les droits humains, synonyme de grands combats et de nombreuses victoires. Voici quelques moments clés :

- Nous avons mobilisé plus d'un million de personnes qui ont crié leur indignation face à la condamnation de Raif Badawi, à travers notre campagne « #FreeRaif ».
- Plusieurs libérations ont été obtenues : celle de la blogueuse et militante Ta Phong Tan, celle de Guadalupe qui a été graciée au Salvador, celle de trois manifestants pacifiques en Guinée équatoriale ou encore celle de Mohamed Fahmy et Baher Mohamed, tous deux journalistes d'Al Jazeera, et bien d'autres encore.
- Nous avons contribué à faire reculer la peine de mort dans le monde avec son abolition dans quatre pays : la République du Congo, les Fidji, Madagascar et le Suriname.
- Nous avons célébré le « Oui ! » franc et massif de l'Irlande au mariage homosexuel.
- Nous avons poussé Shell à verser une indemnisation de 55 millions de livres sterling pour les déversements de pétrole au Nigeria.

PROTÉGER ET SOUTENIR LES PERSONNES



Yecenia Armenta Graciano, détenue
à Culiacán (Mexique, mai 2015) et
libérée depuis juin 2016.

Chaque année, Amnesty International se mobilise pour l'opération « 10 jours pour signer », une campagne mondiale de sensibilisation en faveur des personnes dont les droits sont bafoués.

L'édition 2015 a entraîné plus de 3,7 millions d'actions à travers le monde dont l'opération française, qui s'est déroulée entre les 4 et 13 décembre dans plus de 250 villes.

Par ailleurs, et après les attentats qui ont endeuillé la France en 2015, Amnesty International France a su orienter son action afin de s'assurer que les mesures de sécurité prises suite à ces événements tragiques ne se fassent pas au détriment des droits fondamentaux de la population.

BUDGET : 2 718 072 €

Part de la mission sociale en France : 35 %

Participation gracieuse : 1 192 716 €

DÉNONCER LES VIOLENCES



Manifestation dans le cadre de la journée internationale en soutien aux victimes de torture.

La lutte contre la torture, l'impunité, la peine de mort et les transferts d'armes font partie des combats prioritaires d'Amnesty International. Lancée en 2014, « Stop torture » est sa troisième campagne mondiale pour lutter contre la torture. Elle visait à obtenir des engagements précis de la part des pays qui pratiquent ou tolèrent encore le recours à la torture car, bien qu'interdite, cette pratique reste courante dans de nombreux États.

BUDGET : 1 958 309 €

Part de la mission sociale en France : 25,2 %

Participation gratuite : 27 300 €



Un garçon syrien à la frontière turque.

GARANTIR LES DROITS DES PERSONNES DÉRACINÉES

En 2015, les conflits (Syrie, Yémen, Irak, etc) ont continué de jeter sur les routes des milliers de personnes en exil qui voient leur vie et leurs droits menacés. Les protéger est l'une des priorités de notre mouvement, en articulant plaidoyers et actions militantes auprès de l'Union européenne. Pour Amnesty International, l'urgence est double : assurer la sécurité de ceux qui risquent leur vie pour fuir les violences et pouvoir proposer des solutions de réinstallation.

BUDGET : 1 233 343 €

Part de la mission sociale en France : 15,9 %

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Campagne française de lutte contre les violations des droits humains par les multinationales (Paris).

La lutte contre toutes les formes de violation des droits humains est au cœur des préoccupations d'Amnesty International. Trente ans après la catastrophe de Bhopal en Inde et trois ans après l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, nous combattons, dans le cadre de la campagne « Faites pas l'autruche », pour que les responsabilités des acteurs économiques soient établies et que les victimes obtiennent justice et réparation.

Les actions pour combattre toutes les formes de discrimination ont également été poursuivies pour permettre l'accès aux droits sexuels et reproductifs à travers la campagne mondiale « Mon corps, mes droits ».

BUDGET : 1 782 200 €

Part de la mission sociale en France : 23 %

Participation gratuite : 350 000 €

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN NOUS POUVONS :

- ✓ **ENQUÊTER** sur le terrain pour détecter et révéler les violations des droits humains.
- ✓ **ALERTER** pour faire pression sur les autorités afin que les auteurs de violations soient poursuivis et condamnés.
- ✓ **AGIR** en diffusant des rapports et mobiliser nos militants pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et soutenir ainsi ceux qui en sont victimes.

VOYEZ A L'INTÉRIEUR.

LES VIOLENCES, DISCRIMINATIONS ET TENSIONS N'ÉPARGNENT AUCUNE PARTIE DU MONDE ET AFFECTENT DES MILLIONS DE VIES.

Trop d'hommes, de femmes et d'enfants sont ainsi privés de droits essentiels : vivre en sécurité, avoir un toit, accéder aux soins et à l'école, jouir de la liberté de penser et de s'exprimer, choisir sa sexualité... Des milliers d'autres sont pris en étau dans les conflits et contraints de fuir.

2015 COMPTE D'EMPLOI

VOS DONNS GARANTISSENT L'INDÉPENDANCE, LA

Indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux, Amnesty International finance ses actions essentiellement grâce à la générosité du public. Sans vous, elle ne pourrait continuer d'enquêter, d'alerter et d'agir au service des droits humains.

Pour mener à bien sa mission, Amnesty International France s'appuie sur un réseau de militants présents dans toute la France. La volonté affirmée de transparence se traduit depuis 2012 par la publication des emplois et ressources sur l'ensemble des structures d'Amnesty en France. En 2015, nos 309 groupes locaux ont contribué à hauteur de 3 % aux ressources et à 4 % aux emplois, dont 65 % en mission sociale. Ces chiffres ne rendent pas compte de la mobilisation de milliers de personnes dans les structures militantes qui font vivre le mouvement et ses actions partout en France auprès du public.

LES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES (arrondi au millier d'euro près)	2015	
	Montant	%
RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Dons non affectés	14 718	67,1%
Legs et autres libéralités non affectés	2 430	11,1%
Autres produits	320	1,5%
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	17 467	79,7%
LES AUTRES RESSOURCES		
Manifestation et ventes de produits	1 556	7,1%
Cotisations et abonnements	2 745	12,5%
Autres ressources	159	0,7%
Les autres ressources	4 459	20,3%
TOTAL DES RESSOURCES	21 927	100%
Reprises des Provisions	58	
TOTAL GENERAL	21 985	
Total des ressources provenant de la Générosité du Public	17 391	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	1 171	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public	-15 763	
Variation fonds dédiés collectés auprès du public	0	
Solde des ressources collectées auprès du Public non utilisées	2 800	
Contributions en nature		
Bénévolat	1 759	51,2%
Prestation en nature	1 677	48,8%
Total	3 436	100%

Pour assurer son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international.

Le financement d'Amnesty International France repose donc essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres, les abonnements à notre mensuel La Chronique ou la vente des produits de soutien.

En 2015, les fonds collectés auprès de nos 258 000 donateurs et 57 000 membres ont permis aux 73 salariés permanents (61,4 équivalents temps pleins) et aux 328 bénévoles du secrétariat national (34,6 ETP) d'accompagner tous les militants et sympathisants dans leurs actions

Le total de nos ressources, qui s'élève en 2015 à 21 926 944 euros, est en progression de 13,1 % par rapport à 2014.

Nos ressources issues de la générosité du public affichent une progression de 8,5 %. Ces ressources, garantes de notre indépendance et de notre impartialité,

représentent 79,7 % du total des produits. Cette évolution s'inscrit dans notre volonté de fidélisation de nos donateurs.

Les dons sont en hausse de 332 479 euros en 2015 (2,3 %). Cette progression est le résultat de la poursuite de la stratégie de développement visant à accroître la part des dons issus de dons réguliers par prélèvement automatique. Ce développement a permis de faire évoluer la part des dons réguliers de 33,7 % de nos dons en 2011 à 56,6 % en 2015. Le nombre de donateurs réguliers est également en pleine expansion, passant de 36 000 en 2011 à 86 000 en 2015.

En 2015, la collecte de dons ponctuels affiche une augmentation de 2,3 % et même si le mois de décembre représente 1/3 de la collecte de dons ponctuels de l'année, c'est l'important élan de générosité, au moment de la crise des migrants, qui nous a permis d'afficher ces bons résultats.

Les legs et donations constituent une autre façon de donner. En 2015, Amnesty International France a bénéficié du versement de 2 429 639 euros de legs. Le dispositif mis en place nous permet d'informer et de conseiller les personnes qui souhaitent nous apporter leur soutien, dans le cadre d'une démarche globale basée sur l'écoute, la rigueur, la confidentialité, la transparence et l'expertise juridique.

L'autre partie de nos ressources, constituée des ventes de produits de soutien, des cotisations et des abonnements au mensuel La Chronique, représente un total de 4 459 477 euros, soit 20,3 % des ressources. Par rapport à 2014, cette partie est en hausse de 36,2 %, grâce à nos campagnes de recrutement de nouveaux membres qui entraînent une augmentation du total des cotisations.

Les ventes de produits de soutien, reposant sur un dispositif externalisé, accusent une baisse de 9 %, mais, dans la mesure où les charges d'exploitation sont également en baisse de 11,7 %, cette activité reste rentable et nous permet de poursuivre la vente des publications en lien avec notre mission sociale et de certains produits logotypés Amnesty International.

Sur toute l'année 2015, afin d'accompagner l'objectif de croissance de notre influence, nous avons privilégié le recrutement de membres. Le développement de notre influence est indissociable de l'augmentation de nos membres qui était un des enjeux majeurs de notre stratégie. Les actions menées nous permettent de compter à nos côtés 57 000 membres alors qu'ils étaient 18 000 en 2011 avant le lancement de notre plan de développement.

Les abonnements à La Chronique, après avoir diminué depuis qu'ils ne sont plus liés à l'adhésion, se sont stabilisés sur l'année. La Chronique est avant tout un outil d'action et d'information sur les droits humains, et le développement du lectorat passera par la mise à disposition d'un format numérique.

BILAN

(chiffres exprimés en milliers d'euros)

Au 31/12/2015			
ACTIF NET		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	2 062	FONDS ASSOCIATIFS	10 349
		PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	313
ACTIF CIRCULANT	13 874	FONDS DÉDIÉS	209
		DETTES	5 065
TOTAL ACTIF	15 936	TOTAL PASSIF	15 936

Grâce à votre engagement, nous avons pu dépasser les objectifs de développement votés par l'assemblée générale en 2012 et la révision du mode de calcul de notre participation au mouvement international nous permet d'annuler une charge de plus d'1,2 M€.

Nous affichons donc cette année un excédent conséquent, ce qui est un véritable atout, dans un contexte économique sensible, pour mettre en place le prochain plan de développement sur 5 ans.

Afin de garantir à nos donateurs la valeur de leurs dons et s'assurer de la pérennité de notre organisation, nous avons instauré une politique de gestion des risques pour encadrer et protéger les actifs financiers contre les risques excessifs, affirmant ainsi notre volonté d'agir avec un maximum de transparence et de déontologie, dans le respect de nos donateurs.

DES RESSOURCES

LIBERTÉ ET L'IMPARTIALITÉ DE NOS ACTIONS

LES EMPLOIS

RÉPARTITION DES EMPLOIS (arrondi au millier d'euros près)	2015	
	Montant	%
Missions sociales	10 887	59,7%
Missions sociales réalisées en France	7 764	42,6%
Missions sociales à l'étranger	3 124	17,1%
Frais de recherche de fonds	4 168	22,9%
Frais de manifestation et achats pour revente	559	3,1%
Frais de fonctionnement	2 618	14,4%
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	18 233	100%
Dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	103	
Excédent de ressources de l'exercice	3 649	
TOTAL DES EMPLOIS	21 985	
Contributions en nature		
Missions sociales	3 002	87,4%
Frais de recherche de fonds	243	7,1%
Frais de fonctionnement et autres charges	191	5,6%
Total	3 436	100%

Les missions sociales

À Amnesty International France, la part de mission sociale (59,7 %) sur l'ensemble des dépenses peut paraître peu importante au regard du travail accompli. Cela est dû au formidable investissement de nos 328 bénévoles au secrétariat national, dont la grande majorité (253 personnes pour 26,7 ETP) travaille sur la mission sociale, ainsi qu'à la participation gracieuse d'agences de communication et de diffuseurs qui nous permet une visibilité bien au-dessus de nos capacités. En valorisant ces apports, la part de notre mission sociale serait alors de 64,1 %.

Bien que difficile à quantifier, l'apport des militants des structures locales (groupes locaux, antennes jeunes, cercles d'action) et régionales constitue également une immense richesse presque exclusivement tournée vers la mission sociale.

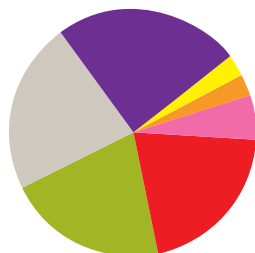
En 2015, la mission sociale est financée à hauteur de 91 % par la générosité du public. 71 % sont consacrés à la mission sociale en France et 29 % au financement du mouvement international.

La contribution versée au mouvement international, d'un montant de 4 148 371 euros, représente 22,75% des emplois d'AIF et finance 5.5% du budget du Secrétariat International. La France compte au rang des sections qui contribuent le plus au mouvement. Cette année, une reprise exceptionnelle de charge entraîne une baisse de 25% par rapport à contribution 2014.

En 2015, notre contribution a été utilisée à 75,3 %, soit 3 123 724 euros, aux missions sociales internationales, qui se répartissent de la manière suivante :

Ventilation missions sociales internationales

- Recherche
- Campagnes Internationales
- Contributions sections & structures
- Analyse et positionnement
- Programme de transition
- Opérations globales
- Autres dépenses droits humains



Reposant sur la recherche, les campagnes de communication mondiales, ou l'analyse et le positionnement juridique, les campagnes sur lesquelles

l'accent a été particulièrement mis au niveau international en 2015 sont :

- Les droits sexuels et reproductifs : la campagne « Mon corps, mes droits » avait pour objectif de faire mieux connaître et reconnaître les droits essentiels (accès à la contraception, aux services de santé, etc.) afin d'inciter de nouveaux pays à les appliquer. En parallèle, un focus particulier a porté sur certains pays comme le Salvador, l'Irlande, le Burkina Faso, le Népal ou la zone Maroc/Algérie/Tunisie.

- La campagne « Stop torture », 3e campagne mondiale sur ce thème, qui mettait l'accent particulièrement sur les abus commis par les acteurs étatiques.

- L'accès à la justice avec un accent mis sur les détentions provisoires abusives, la possibilité d'être défendu ou d'avoir droit à un procès équitable. Certaines zones étaient notamment visées, comme le Kenya et l'Afrique du Sud, le Brésil, les États-Unis, la Corée du Nord, mais également des pays en transition politique comme le Bahreïn, l'Égypte ou la Libye.

- La liberté d'expression, avec une pression forte sur les pays où l'on observe des arrestations arbitraires d'activistes pacifistes. Par exemple, au Pakistan, où des journalistes et des populations appartenant à des minorités religieuses sont l'objet de nombreuses attaques, en Chine avec les poursuites dont sont victimes des blogueurs et en Russie avec la loi « foreign agents », qui limite les activités de la société civile. En parallèle, Amnesty International a continué à défendre des cas individuels.

- Les conflits armés, avec un focus sur la défense du droit des femmes et des minorités ethniques et/ou religieuses dans ces périodes de conflit, notamment en République démocratique du Congo ou au Sud Soudan.

- Le soutien aux sections : 42 sections, principalement situées dans les pays en développement, ont bénéficié de ce fonds, afin de leur donner les moyens de défendre localement les droits humains et de se développer. Le montant total de ce budget de soutien était d'environ 11,5 M€.

- Le programme de transition : les bureaux de Bangkok et Mexico ont été ouverts en 2015. D'autres ouvertures de bureaux locaux sont prévues afin de poursuivre la décentralisation progressive. En 2015, cette délocalisation progressive a conduit à la vente d'une partie du bureau de Londres.

Les frais de recherche de fonds sont en hausse de 2,5 % par rapport à 2014. Cette augmentation reste modérée au regard de la progression de 13,1 % de nos ressources sur la même période. Ils représentent 22,8 % des emplois, soit un montant de 4 168 153 euros, incluant la part de notre contribution au mouvement international qui y est consacrée (109 932 euros).

Ce poste de dépenses, essentiel à notre association, permet de fidéliser et développer le nombre de nos donateurs et leur générosité, apportant la garantie de notre indépendance financière, de notre liberté de parole et de notre capacité à jouer un rôle de contre-pouvoir.

En 2015, les frais de fonctionnement et de communication ont représenté 2 618 310 euros, soit 14,4 % des emplois de l'exercice, qui se répartissent entre ceux engagés en France (1 703 594 euros) et ceux engagés pour le fonctionnement du mouvement international (914 716 euros). Ils sont financés à hauteur de 55,7 % par la générosité du public.

Composées des frais relatifs aux services supports (informatique, ressources humaines, juridique, financier, etc.), à notre communication vers le public, ainsi qu'à la gouvernance et à l'organisation régionale, ces dépenses sont indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Les achats pour revente s'élèvent à 3,1 % du total des emplois et ils sont intégralement financés par les ventes des produits.

CHIFFRES CLÉS DES EMPLOIS :

Mission sociale = 59,7 % des dépenses

Frais de recherche de fonds = 22,8 % des emplois

Frais de fonctionnement et de communication = 14,4 % des emplois

Achats pour revente = 3,1 % des emplois, entièrement financés par les ventes des produits

CHIFFRES CLÉS DES RESSOURCES :

Total des ressources = 21 926 944 €

Aucune subvention, pour garantir l'indépendance et l'impartialité d'Amnesty International

Générosité du public = 79,7 % des ressources

Dons en hausse de 2,3 % cette année, et legs de 2 429 639 €

Ventes des produits de soutien, cotisations et abonnements en baisse de 9 %.

MERCI DE VOTRE
SOUTIEN

MERCI DE VOTRE
CONFIANCE

MERCI DE VOTRE
ENGAGEMENT

POUR LES
DROITS
HUMAINS.

TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES
SONT EN LIBRE CONSULTATION SUR :

www.amnesty.fr ou www.journal-officiel.gouv.fr

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir
des informations complémentaires,
adrez une simple lettre à :

Amnesty International - Service Financier
76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19



Amnesty International remercie tous ses donateurs, membres et militants, pour leur soutien fidèle en 2015.

Nous leur présentons ci-après toutes les garanties que nous prenons pour mériter leur confiance.

À QUEL AVANTAGE FISCAL AI-JE DROIT EN VOUS SOUTENANT ?

Amnesty International France est une association d'intérêt général. À ce titre, 66 % du montant des dons effectués par les particuliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 20 % de la base imposable. Par exemple, votre don de 15 € par mois revient alors à 5,10 € par mois après déduction fiscale, si vous êtes imposable sur le revenu.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À AMNESTY INTERNATIONAL ?

Amnesty International prend les **garanties indispensables** qui permettent à ceux et celles qui soutiennent ses actions, quelle qu'en soit la manière, de le faire en toute confiance.

- **Nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.**
 - **Nous sommes agréés par le Comité de la Charte du don en confiance** et le respect de nos engagements est régulièrement contrôlé. Amnesty International France se soumet à son contrôle pour le respect des principes de la charte de déontologie. En 2015, l'agrément du Comité de la Charte a été renouvelé.
 - **Amnesty International est reconnue d'utilité publique.** À ce titre, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession.
- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.**

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'IMPARTIALITÉ DES ACTIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ?

Votre soutien est le garant de notre impartialité et de notre liberté d'action. Pour agir et dénoncer librement les atteintes aux droits humains, Amnesty International est financièrement indépendante des gouvernements.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS MOYENS DE NOUS AIDER ?

- Vous pouvez faire un don ponctuel ou nous apporter votre soutien régulier par prélèvement automatique, par courrier ou en ligne.
- Nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations ou des assurances-vie exonérés de droits de succession.
- Vous pouvez épargner solidaire.
- Vous pouvez effectuer des achats solidaires sur notre boutique en ligne.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.AMNESTY.FR